

naturellement coopéré si le Canada s'était intéressé, comme il l'aurait dû, à l'achat de cette maison. Du moins il existe encore une chance de récupérer Earnscliffe, mais Glensmere sera démoli, sans honte et sans regret de la part d'un gouvernement qui peut affecter des millions à la propagande contemporaine, aux accès aux chaussées qui ne mènent nulle part et à d'autres extravagances «économiques» qui sont trop nombreuses pour être mentionnées. Ce n'est pas très édifiant de voir cette magnifique maison déjà en partie démolie. Cela dénote encore une fois l'habitude que nous avons de réduire l'importance des grands hommes de notre histoire.

A un moment où on aurait pu faire preuve d'une certaine imagination, l'indifférence règne. Au lieu d'acquérir Glensmere et d'en affecter une partie au Centre de recherche sur le développement international, nous laissons démolir cette résidence et on va ériger, probablement, sur son emplacement d'autres appartements-tours. Ces constructions, même si elles sont utiles, ne sont ni typiquement canadiennes ni d'aucune valeur historique, mais les résidences de nos grands hommes le sont. Nous pouvons avoir quantité de maisons de rapport, nous n'aurons jamais une demeure Glensmere si riche en souvenirs d'un grand homme d'une grande époque de notre histoire.

Même si j'ai peu d'espoir de toucher ainsi un gouvernement si insensible à tant de choses, je veux terminer en citant le conseil que nous a donné un grand Canadien, Joseph Howe, qui possédait le sens de l'histoire:

Une nation sage conserve ses archives, ses monuments, décore les sépulcres de ses illustres disparus, répare ses grands édifices publics et stimule la fierté nationale et l'amour du pays par le rappel constant des sacrifices et des gloires du passé.

**M. E. F. Whelan (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Forêts):** Je n'essaierai pas de répondre avec des paroles aussi éloquentes que celles du député, monsieur l'Orateur. Sur la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, cette maison fut désignée par le ministre comme étant d'une importance historique nationale. La Commission a recommandé de mettre tout en œuvre pour conser-

ver la maison en question et y apposer une plaque. Comme je suis quelque peu au courant de la vie de sir Robert Borden, il aurait été heureux, j'imagine, de voir la région où il a vécu assurer un logement à tant de personnes qui en sont privées.

Sauf erreur, peu après que le ministre eut désigné la maison comme étant d'importance nationale, son ancien propriétaire, un gouvernement étranger, la vendit à un entrepreneur qui voulait y ériger une tour à appartements. Ce dernier aurait déjà entrepris de démolir la maison, dont il ne reste plus, dit-on, qu'une partie du toit et les quatre murs. Je regrette de dire par conséquent, qu'il est trop tard pour préserver la maison de la destruction.

Il faut dire que le fait qu'un ministre désigne une maison comme étant d'importance nationale ne l'engage pas à s'assurer qu'elle continue d'être préservée, bien que cela suppose un effort de conservation. Un certain nombre de bâtiments de ce genre ont ainsi été désignés par le ministre ces dernières années et très souvent, cette seule désignation en a assuré la conservation par des groupes locaux. Dans certains cas, les accords conjoints ont été signés avec ces derniers assurant le partage des frais de conservation.

Dans ce cas-ci, malheureusement, il est trop tard pour prendre les mesures appropriées. Même si cela avait été possible, il faut dire que l'achat de la maison et les travaux de conservation auraient coûté près d'un demi-million de dollars, soit un montant tout à fait disproportionné à l'ensemble du budget du Service des lieux historiques nationaux. J'ajouterai que la Commission des lieux et monuments historiques du Canada sait fort bien que le ministère n'a qu'un budget très restreint pour la conservation historique, surtout à l'heure actuelle. Les crédits prévus pour les éventualités sont forcément très restreints et aucun argent n'était disponible au moment où la démolition de cette maison a posé un problème pressant.

**M. Bell:** Avez-vous obtenu la plaque?

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Quelle honte!

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 21 du soir.)